La lettre

de l'UD CGT de l'Ardèche — Publication bi-hebdomadaire — N° 4 – MARS 2025

https://udcgt07.wordpress.com/

Vous trouverez les documents mentionnés en annexe.

Numéro de mars d'Unir & Agir de mars est aussi disponible au format numérique !
https://udcgt07.wordpress.com/publications-2025/

Local :

3 avril - Mobilisation générale contre la réforme des retraites :

- Tract UD 07 avec les trois rassemblements du département Aubenas, Annonay et Privas
- Tract des territoriaux d'Annonay
- Tract USDSAS 07
- Article du Dauphiné - **« 64 ans, c'est toujours non ! » : trois manifestations sont prévues, jeudi 3 avril, en Ardèche**
- Tract unitaire solidarité Palestine Aubenas et Festival "PALESTINE EN VUE" (PEV) du 2 au 6 avril à Aubenas
- Semaine de lutte contre le racisme systémique 18-27 mars – Privas

REVUE DE PRESSE/

- **Article du Dauphiné - Le congrès de l'UL CGT Aubenas article du dauphiné**
- **Article du Dauphiné - « Nous ne sommes pas là pour perdre du pouvoir d'achat » : les salariés d'Excelvision débrayent pendant cinq jours**

Dates à retenir :

- **MOBILISATIONS CONTRE LA REFORME DES RETRAITES LE 3 AVRIL !**
- **Congrès de l'UL CGT Annonay le 11 avril**
- **Conférence Régionale à Mably le 9 et 10 avril**
- **L'UD CGT 07 organisera pour les 130 ans de la CGT une fête populaire le 20 septembre à Alba-la-Romaine**

Mobilisations :

Mobilisation contre la réforme des retraites le 03 avril ! 64 ans c'est toujours non !

- **Aubenas – manifestation** – 14H – Agora
- **Annonay** – 14h - sous la mairie
- **Privas** – 10h30 - Préfecture

Mobilisations de soutien au peuple Palestinien en Ardèche et à proximité :

Tous les vendredis :
- **Privas** – 17H 30 – Esplanade Amedé Imbert

Tous les samedis :
- **Aubenas** – 11h – Agora

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail : ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

National :

Tracts et Communiqués de presse :

ACTIONS RETRAITES EN AURA - CHIFFRES

- COMPTE RENDU AUDIENCE AVEC ARS
- CESE Question d'actualité - La CGT condamne l'assassinat d'un militant de la confédération paysanne
- CP Suite manifs journée contre le racisme
- Déclaration de la CGT - Soutien Céline Verzeletti
- Note Confédérale fortes chaleurs
- Victoire de la CGT pour la formation syndicale
- L'IA au travail : tout savoir sur ses droits en 16 questions
- CP de la CGT- Suppression CESER
- IHS-CGT affiche colloque Syndicalisme et liberté

- 📣 **Campagne retraite 2025**
  - tract 3 avril fédération des services publics
  - tract CGT éducation 3 avril
  - Conférence retraites 2025 : le décryptage complet https://www.cgt.fr/retraites2025
  - Tract « gagnons l'abrogation » https://www.cgt.fr/tractretraites2025
  - Tract « Emploi, salaire, retraite : gagnons l'égalité » https://www.cgt.fr/actualites/france/interprofessionnel/retraites/tract8mars
- Support de présentation des enjeux de la mobilisation 2025
- Lien vers la présentation en PPT ici.
- Lien vers la présentation en PDF ici.
- Le script du webinaire version courte.
- Tract « gagnons l'abrogation » https://www.cgt.fr/tractretraites2025

Le matériel de campagne a été reçu l'UD il contient :
- Un Contact spécial retraite 4p
- Des affiches A3
- Des affiches A1

Nous contacter pour en récupérer.

International

- **Courrier Solidarité CGT aux travailleurs d'Argentine**
- **Déclaration de la CGT en CNH : la reconstruction de Mayotte doit s'accompagner de mesures bénéficiant à tous les Mahorais.es**

Rappel des formations syndicales à venir :

- **Porteur de parole -** le 17 er 18 avril à Le Teil
- **Conseiller du salarié présentation du mandat -** le 29 avril à Privas
- **SSCT –** du 31 mars au 4 avril à Privas
- **Agir contre les VSS -** du 21 au 23 mai à Privas
- **Participer à la vie de la CGT (mod2) -** du 21 au 23 mai à Privas

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail :
ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

MOBILISITIONS RETRAITES DU 3 AVRIL

la cgt Ardèche

LE 3 AVRIL 2025

Mobilisons-nous pour nos services publics, nos salaires et nos retraites

64 ANS, C'EST TOUJOURS NON !

Notre mobilisation empêche le gouvernement et le patronat d'enterrer la question des retraites ! À peine appliquée, la réforme des retraites fait déjà des ravages : chômage des seniors en hausse, départs retardés pour les femmes, absence de prise en compte de la pénibilité…

Le premier ministre a trahi ses engagements en affirmant que les « concertations » ne pourraient pas revenir sur les 64 ans ! La majorité de la population et des parlementaires exigent l'abrogation de la réforme des retraites : la démocratie doit parler ! **La CGT appelle tous les salarié·es à rejoindre les fonctionnaires et les agent·es publics y compris par la grève, dans les rassemblements et les manifestations pour exiger l'abrogation de la réforme des retraites et l'augmentation des salaires.**

Sous prétexte d'économie de guerre, ils veulent nous faire travailler toujours plus et envisagent de nouvelles régressions dans les écoles, les hôpitaux, les universités, la culture, les collectivités locales, les tribunaux. Au contraire, défendons la paix et la coopération entre les peuples, la justice sociale et environnementale : plus que jamais ces combats sont liés ! Pour se soigner, pour répondre aux besoins en matière de transports, de logement, d'éducation et de formation, de recherche, de culture, d'information, de sport pour toutes et tous, d'environnement, et pour lutter contre l'obscurantisme, **le 3 avril mobilisons-nous aussi pour renforcer et développer les services publics !**

Le 3 avril, on agit !

DE L'ARGENT, IL Y EN A

100 milliards d'€ de dividendes versés aux actionnaires en 2024, un record ! La CGT propose des solutions pour financer les 15 milliards d'€ nécessaires à l'abrogation :

- Égalité salariale femmes-hommes **+ 6 MILLIARDS D'EUROS**
- Contribution des dividendes **+ 10 MILLIARDS D'EUROS**
- lutte contre la fraude patronale aux cotisations sociales et au travail dissimulé **+ 6 À 8 MILLIARDS D'EUROS**
- Assujettissement aux cotisations des primes d'intéressement et de participation **+ 4 MILLIARDS D'EUROS**
- Hausse de 1% des cotisations dites patronales. **+ 5 À 6 MILLIARDS D'EUROS**

Plus de salaires, c'est plus de cotisations et de meilleures pensions !

plus d'infos
> cgt.fr/retraites2025

EN GRÈVE POUR NOS SALAIRES !

Les prix explosent et nos salaires ne suivent pas. Hors prime, nous avons perdu 5% de pouvoir d'achat entre 2020 et 2023. Par la grève, les salarié·es de Geodis Gennevilliers ont arraché 150 euros d'augmentation mensuelle brute. Dans toutes les entreprises et administrations, mettons-nous en grève pour gagner l'augmentation des salaires.

• ANNONAY
14H SOUS LA MAIRIE

• AUBENAS
14H AGORA

• PRIVAS
10H30 PRÉFECTURE

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail : ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

Syndicat CGT des agents actifs et retraités de la ville d'Annonay et CCAS,
Annonay Rhône Agglo et CIAS
Place du Champ de Mars
07100 ANNONAY
Téléphone : 04 75 67 60 27 / 06 68 53 26 28
cgt@annonay.fr

LE 3 AVRIL, ENTRONS EN RESISTANCE !

Rassemblement sous la mairie à 14h00

Après l'instauration d'un jour de carence, après le vol des congés (passage aux 1607 heures), après le vote de la loi honteuse sur la retraite à 64 ans, en passant par les mesures contre la Sécu, les soins de moins en moins remboursés... le gouvernement décide de punir les agents malades !

Le problème, c'est que l'on connaît la musique ! Quelle que soit la situation c'est toujours aux mêmes qu'on demande de passer à la caisse : aux fonctionnaires, aux salariés, aux retraités !

Attaques sur nos rémunérations !

Depuis le 1er mars, les agents malades subissent une baisse de 10 % du taux de remplacement de la rémunération pendant les arrêts maladies, après le premier jour de carence (0 € de traitement).

Voici quelques exemples pour mesurer l'impact financier sur nos salaires :

ATSEM Principal 1ère classe – Catégorie C Echelon 6 5 jours d'arrêt pour une angine = **182 Euros de perte de salaire**	Adjoint technique 1ère classe – Catégorie C Echelon 6 30 jours d'arrêt pour une entorse = **330 Euros de perte de salaire**

Attaques sur nos retraites !

Comme le dit le Comité d'Orientation des Retraites (COR), notre système de retraite n'est pas du tout hors de contrôle et les déficits, produits des politiques budgétaires de l'État, peuvent être très facilement résorbés.

La CGT a des solutions rapides pour augmenter les recettes :

- Imposer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
  En parallèle de cette proposition, il faut aussi travailler sur les temps partiels, qui sont bien souvent occupés par des femmes avec des salaires inférieurs au seuil de pauvreté. Ces temps partiels ou temps non complet sont le plus souvent imposés et au dessous des 28 heures hebdo, échappant aux cotisations pour la CNRACL, alors qu'ils sont simplement le choix d'une flexibilité pour nos collectivités.
  Il faut aussi revaloriser les filières majoritairement féminines : cela enferme les femmes dans la précarité et ça contribue à creuser le déficit.
- Arrêter les ristournes fiscales : c'est près de 200 milliards de cadeaux, sans condition ni contrepartie, qui vont chaque année dans la poche des grosses entreprises multinationales. Il faut, avec les petites entreprises notamment, travailler pour une meilleure répartition des richesses.
- Rejeter l'économie de guerre dans laquelle Macron veut nous entraîner et refuser l'asphyxie des services publics, gommer les inégalités et lutter efficacement contre les idées d'extrême droite qui se nourrissent de l'effondrement de nos conditions d'existence.

La Fédération CGT des services publics revendique l'abrogation de la loi « Macron - Borne » sur les retraites

Venez nombreux pour défendre cette cause commune !

LA CGT TOUJOURS A VOS CÔTES

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail :
ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

8 MARS 2025

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Santé – Retraite – Emploi : NOUS EXIGEONS L'ÉGALITE ! ! !

La situation est bien connue : les femmes souffrent des inégalités de salaires, des faibles rémunérations des métiers à dominante féminine, des carrières plus courtes que celles des hommes du fait de carrières morcelées par le temps partiel, la précarité et les interruptions d'activité en raison de l'investissement parental et domestique.

La pénibilité non reconnue 64 ans c'est justement "l'espérance de vie en bonne santé à la naissance". Partir à la retraite à 64 ans, c'est passer toute sa vie en "bonne santé" à travailler, pour ensuite passer le reste à panser les plaies dues au travail !

Et c'est sans compter l'ensemble des personnes qui arrivent en incapacité à la retraite ou qui meurent prématurément du fait d'une multitude de facteurs dont la pénibilité de leur travail.

En effet, la réforme fait encore une fois l'impasse sur la pénibilité des métiers. Or on sait que la pénibilité des métiers dits féminisés est complètement sous-évaluée : troubles musculo-squelettiques dus aux gestes répétitifs, douleurs dorsales et articulaires dans les métiers du soin ou de l'entretien, usure psychologique dans le secteur du care…

Par exemple pour une infirmière ou une aide à domicile, partir à 64 ans c'est 20% de risque d'être déjà morte, 30 % de risque d'être déjà invalide !

PUBLIC PRIVÉ MÊME COMBAT !

8 mars JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

TOUTES ET TOUS MOBILISONS-NOUS POUR EXIGER L'ABROGRATION DE LA RÉFORME DES RETRAITES.

NON à la retraite à 64 ans NOUS C'EST 60

En effet, toute la carrière sera prise en compte pour le calcul de la pension, et non plus la meilleure partie.

Les plus mauvaises années, temps partiel, congé parental, chômage, années de bas salaires et de précarité seront alors intégrées. Il y aurait donc une réduction des pensions pour de très nombreuses personnes.

De même pour les fonctionnaires dont la pension est basée sur les 6 derniers mois. Pour atténuer cela, le projet prévoit d'intégrer les primes dans le calcul de la pension…

Mais dans de nombreux métiers, particulièrement ceux occupés par des femmes, des mesures sont nécessaires et possibles Les droits familiaux liés aux enfants (majorations de durée d'assurance,…) doivent être maintenus pour atténuer les inégalités actuelles, mais ils ne doivent pas enfermer les femmes dans le rôle de mère.

La bonne solution pour en finir avec les inégalités de pension n'est pas de renforcer ces droits complémentaires, mais de renforcer les droits directs des femmes à une pension.

Pour gagner l'égalité femmes-hommes, la CGT revendique :

- ⇨ **Augmenter le minimum de pension pour une carrière complète au niveau du SMIC net ;**
- ⇨ **Mettre fin à l'allongement continu de la durée de cotisation, de plus en plus inaccessible, particulièrement pour les femmes ;**
- ⇨ **Supprimer la décote, qui est une double pénalisation de la pension,**
- ⇨ **Garantir un taux de remplacement (pension par rapport à salaire) de 75 % du salaire à revenir à un calcul de la pension basé sur les 10 meilleures années pour une carrière complète et une période plus courte pour les carrières plus courtes.**
- ⇨ **En faveur de l'égalité des salaires et des emplois des femmes et des hommes, et de l'égalité des taux d'activité : celui des femmes est actuellement de 10 points inférieurs à celui des hommes.**

L'égalité entre les femmes et les hommes, est un objectif de société, qui permettra, en outre, d'améliorer le financement des retraites.

L'USDSAS CGT 07 appelle à rejoindre le rassemblement en Ardèche

Toutes et tous mobilisés le **8 MARS 2025**,

Aubenas, 14h30 à l'AGORA

Dans l'unité et avec détermination, on monte le ton en grève et dans la rue pour obtenir l'égalité et de nouveaux droits pour toutes et pour tous, contre toutes formes de discriminations, sociales et professionnelles.

Union Syndicale Départementale de la Santé et de l'Action Sociale CGT
25 Avenue de la Gare 07000 Privas
Portable : 06 86 75 05 93, Mail : usdsascgt07@gmail.com

Aubenas

CGT : une nouvelle secrétaire générale à la tête de l'antenne locale

Le congrès de l'union locale de la CGT d'Aubenas et sa région s'est tenu ce jeudi 20 mars. Après 6 ans à la tête de l'UL, Josette Allart a cédé sa place de secrétaire générale. C'est Gwendoline Payen qui a été élue pour trois ans par la toute nouvelle commission exécutive.

L'Internationale résonnait à Mercuer, ce jeudi 20 mars. Dans la salle Mercure, poings levés, parfois la main sur le cœur, les membres de l'union locale (UL) CGT d'Aubenas et sa région, ont conclu leur congrès en chœur. Parmi eux, tel un phare les illuminant d'une lumière rouge, Josette Allart chante elle aussi. Si la secrétaire générale de l'union locale a cédé sa position ce jour-là, ce n'est certainement pas sa lutte finale. La néoretraitée de 64 ans, a décidé de rester tout de même dans la commission exécutive afin de seconder sa successeure.

Si Josette Allart n'est plus secrétaire générale, elle reste dans la commission exécutive pour seconder Gwendoline Payen dans son nouveau poste. Photo Le DL/P.C.

Un cortège mené avec Philippe Martinez

Impossible de lâcher le combat après tant d'années, alors qu'il y a encore à faire. Pour elle, tout a commencé en 1992. Victime d'un licenciement abusif, elle se tourne vers le syndicat pour être accompagnée et gagne sa première bataille. « Je me sentais redevable alors j'ai adhéré », raconte-t-elle, le sourire aux lèvres. Elle s'investit et devient d'abord secrétaire d'une petite union locale dans le pays de Gex (Ain). Puis le courant la mène jusqu'à Aubenas. Elle est alors trésorière des territoriaux pour l'UL avant d'en devenir la secrétaire générale ces six dernières années. « Six grosses années de lutte », selon ses mots. « C'était le début des manifestations contre la réforme des retraites. Et c'est d'ailleurs encore le cas aujourd'hui. »

Dans ce contexte, elle avait d'ailleurs reçu du renfort le 1er mai 2023, avec la venue d'un certain Philippe Martinez à la manifestation d'Aubenas. L'ancien patron de la CGT avait battu le pavé auprès de 3 000 Ardéchois. « Je l'avais invité sans y croire vraiment, mais il était là ! C'était assez impressionnant de le voir ici », se remémore-t-elle.

Cette culture du syndicalisme, elle compte bien la transmettre, et surtout à ses petits-enfants. « Je suis convaincue que si quelque chose change un jour, ce sera grâce à leur génération. » Ils l'accompagnent ainsi dans le cortège dès que possible.

Un nouveau souffle pour l'antenne locale

Avant de laisser sa place, Josette Allart a veillé à la suite. Et elle a trouvé une digne remplaçante en la personne de Gwendoline Payen, aide-soignante à l'hôpital Claude-Dejean à Villeneuve-de-Berg. C'est sur le tard que cette dernière s'immerge dans le syndicalisme. Pendant plusieurs années, elle se renseigne auprès de l'UL pour connaître ses droits. Et puis elle franchit le cap et adhère. Déjà secrétaire du syndicat de son hôpital, elle passe donc de 35 adhérents à 728. « C'est encore un nouveau monde pour moi », reconnaît-elle. Mais ses objectifs sont clairs. « On n'a pas les mêmes réseaux, Josette et moi. J'espère amener de nouvelles personnes, un nouveau souffle à cette équipe qui est déjà très dynamique. » En avril, la nouvelle commission exécutive se réunira et Gwendoline Payen constituera alors son bureau. « C'est à ce moment-là que l'on définit les grands axes de notre action et que les commissions se constituent. Je ne suis là que pour donner de l'élan à tout ça. » Mais s'il y a bien un mot d'ordre qu'elle souhaite diffuser c'est celui-ci : « Que tu sois adhérent ou pas, on te défendra ! »

● **Priscilla Cathalan**

Un congrès trisannuel pour renouveler les équipes et les engagements

Le congrès trisannuel de l'union locale CGT d'Aubenas et sa région s'est déroulé ce jeudi 20 mars à Mercuer. Une fois le rapport d'activité et le rapport financier présentés et votés, la situation syndicale à Aubenas a été détaillée. Les Congressistes ont relevé une activité « intense » ces dernières années dans les dix syndicats composant l'union locale. Les permanences juridiques du mardi après-midi « accueillent toujours plus de monde ». Les quinze membres de la commission exécutive ont été élus, ainsi que la nouvelle secrétaire générale Gwendoline Payen. L'union locale a énoncé ses objectifs pour les trois années à venir : renforcer la formation de ses adhérents, de ses formateurs et formatrices, et le lien avec le syndicat interprofessionnel, et enfin maintenir la politique unitaire engagée.

Leur opposition à la réforme des retraites reste au centre de leur combat. Ils demandent toujours l'abrogation de la retraite à 64 ans et le retour à 60 ans.

Le congrès de l'union locale d'Aubenas et sa région s'est tenu ce jeudi 20 mars dans la salle Mercure à Mercuer. Photo Le DL/P.C.

07A10 - V1

ARTICLE DU DAUPHINE LIBERE DU 27/03/2025

Ardèche « Nous ne sommes pas là pour perdre du pouvoir d'achat » : les salariés d'Excelvision débrayent pendant cinq jours

À 11 heures, ce jeudi 27 mars, les salariés de l'entreprise Excelvision appartenant au groupe Fareva, ont débrayé toute la journée à raison de deux heures par équipe. Selon les syndicats CGT, CFDT et CFE-CGC, ils étaient 200 employés dans la matinée à revendiquer leur mécontentement contre la proposition de la direction dans le cadre des Négociations annuelles obligatoires (NAO).

Barbara Baglin - Hier à 18:31 | mis à jour hier à 18:31 - Temps de lecture : 2 min

Face à la proposition de la direction d'Excelvision d'augmenter les salaires d'1,2 % dans le cadre des Négociations annuelles obligatoires (NAO), les employés tous services confondus, ont débrayé à partir de 11 heures, ce jeudi 27 mars.

À raison de deux heures par équipe, les ouvriers ont levé le pied à l'appel intersyndical de la CGT, CFDT, et CFE-CGC. Selon les syndicats, ils étaient 200 dans la matinée à se réunir, et une trentaine en milieu d'après-midi. « Nous ne sommes pas là pour perdre du pouvoir d'achat, s'indigne Gilles Januel, représentant syndical de la CFDT chez Excelvision appartenant au groupe Fareva. Nous allons débrayer jusqu'à lundi, le week-end compris. Plus de la moitié de l'entreprise a rejoint le mouvement. »

Une nouvelle rencontre prévue

À 15 heures, les délégués syndicaux affirment avoir rencontré la direction pour échanger autour de cette problématique. « C'est le statu quo, poursuit Gilles Januel. Ils disent que c'est une décision qui vient du groupe. Nous devons les rencontrer à nouveau ce lundi 31 mars. »

Pour rappel, l'entreprise Excelvision est située rue de La Lombardière à Annonay, et est spécialisée dans la production de liquides stériles ophtalmiques.

Le site industriel pharmaceutique compte 600 salariés et fonctionne 7 jours sur 7, 24h/24.Issue des Laboratoires Faure en 1941, elle est depuis 2002 sous le giron du groupe Fareva, basé à Tournon-sur-Rhône.

Tract unitaire solidarité Palestine Aubenas

Non au projet d'expulsion des Palestiniens de Gaza
Non à l'épuration ethnique en Cisjordanie
Imposons la fin des massacres et du génocide

LE 30 MARS : JOURNÉE DE LA TERRE EN PALESTINE

Le 30 mars 1976, Israël réprimait dans le sang une manifestation de Palestiniens qui protestaient contre le vol de leurs terres en Galilée dans le nord d'Israël. L'armée tira sur la foule et 6 Palestiniens furent assassinés.

Terre, Eau et territoires pour la vie !

La Via Campesina, 24/03/2025
https://viacampesina.org/

La terre, l'eau et le territoires ne sont pas de simples marchandises. Ils sont le fondement de nos communautés, de nos cultures et de notre souveraineté alimentaire. Le droit à la terre est essentiel pour que les travailleur·euses et communautés rurales puissent continuer à produire des aliments sains grâce à l'agroécologie paysanne et participer pleinement à la vie sociale, économique et politique. Pourtant, ce droit et cette lutte restent criminalisés, et les droits paysans, consacrés par la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans (UNDROP), sont systématiquement bafoués.

La Palestine subit une brutale occupation et annexion de terres par le régime d'apartheid israélien. En Colombie, au Brésil, en Indonésie, en Haïti, en République Démocratique du Congo et dans d'autres pays, les paysan·ne·s qui luttent pour une vie digne sur leurs terres font face à une violence extrême. Au Pakistan, les paysan·nes sans terre résistent à l'accaparement des terres par des projets d'entreprises sous l'initiative « Green Pakistan ». Dans le Nord global, l'artificialisation des terres (centres commerciaux, autoroutes, urbanisation) détruit chaque année des milliers d'hectares de terres agricoles, menaçant la vie paysanne. En France, par exemple, entre 50 000 et 60 000 hectares de terres cultivables disparaissent chaque année.

Assez de dépossession, d'expulsions et de marchandisation de nos territoires !

Nous rejetons fermement l'expulsion des Palestiniens de leurs terres—un exemple flagrant d'accaparement des territoires et des ressources, qui se produit également dans d'autres régions du monde à travers des guerres, des politiques néolibérales d'extrême droite, des interventions étrangères déguisées en aide humanitaire et des méga-investissements qui détruisent nos territoires et nos modes de vie.

Nous exigeons : Une réforme agraire intégrale et des politiques publiques ambitieuses pour mettre fin à l'accaparement des terres et assurer une redistribution équitable aux paysan·nes.

Nous appelons à construire une réforme agraire populaire et intégrale, axée sur la Souveraineté Alimentaire, qui :

- Prend en compte les dimensions sociales, économiques et environnementales de l'utilisation des terres.
- S'attaque aux causes structurelles des inégalités, des expulsions et des spoliations.
- Restaure les terres aux peuples, comme en Palestine et dans tant d'autres régions où des communautés ont été déplacées.
- Reconnaît les droits des communautés paysannes et autochtones sur leurs terres et territoires.
- Favorise des politiques publiques ambitieuses de redistribution des terres agricoles au profit des producteurs alimentaires à petite échelle, en accordant une attention particulière aux jeunes, aux femmes et aux diversités.
- Met un terme à l'accaparement des terres et des territoires.

➤ **GAZA : APPEL AUX DONS sur le site de l'AFPS : https://www.france-palestine.org/**

RASSEMBLEMENT Agora - AUBENAS
TOUS LES SAMEDIS MATIN à 11h

RASSEMBLEMENT À L'APPEL DE : AFPS 07/26, Collectif féministe du 8 mars d'Aubenas, Libre Pensée 07/26, MRAP 07, UD CGT 07, UL CFDT Aubenas, CNT Interpro 07, Confédération paysanne 07, FNEC FP FO 07, FSU 07, LDC Lutte de Classes Éducation, Union syndicale solidaires 07/26, ENSEMBLE ! 07, LFI Sud 07, NPA 07/26, PCF 07, Parti de Gauche 07, Partit occitan 07, POI 07, PS 07

Ne pas jeter sur la voie publique *Collectif Solidarité Palestine de l'Ardèche méridionale* *colsolpal07sud@gmail.com* *I.P.N.S.*

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail : ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

Festival "PALESTINE EN VUE" (PEV) du 2 au 6 avril au Cinéma le Navire et à La Bobine, à Aubenas :

DIMANCHE 06 AVRIL

• 17h : A fidai film

Un film de Kamal Aljafari

Documentaire expérimental. Palestine, Allemagne, Qatar, Brésil, France, 2024, 78 min

Lors de l'intervention militaire au Liban en été 1982, l'armée israélienne confisque les archives du Centre de recherches palestinien de Beyrouth, comprenant une collection de photos et de films. Après avoir réussi à collecter des copies de bobines qui sont encore conservées par le ministère de la Défense israélien, Kamal Aljafari, se réapproprie ces images, afin de conjurer la volonté d'effacement d'un peuple privé de sa mémoire visuelle.

• 19h15 : Buffet participation aux frais libre mais nécessaire

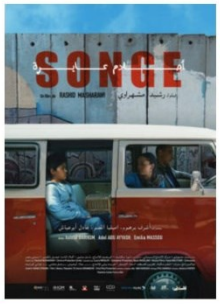

• 20h30 : Songe

Un film de Rashid Masharawi

Fiction. Palestine, France, Suède, 2024, 79 min

Sami, 12 ans est obnubilé par la recherche de son insaisissable pigeon voyageur. Persuadé que l'oiseau est retourné sur son lieu d'origine, Sami entame un périple le conduisant de son camp de réfugiés près du mur de séparation jusqu'à Haïfa, en Israël. Chemin faisant, il convainc son oncle et sa cousine de l'accompagner, passe la "ligne verte"…

"Songe" explore des thèmes universels, l'espoir et la mémoire, avec une ironie piquante.

Le Collectif Solidarité Palestine de L'Ardèche méridionale

Association France Palestine Solidarité

culturedepalestine.org

le navire cinéma
13 rue Dr Pargoire
Aubenas
lenavire.fr

mrap Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

la Bobine 5 rue de l'Airette Aubenas

FESTIVAL PALESTINE EN VUE. 10e édition !

Cela fait 10 ans qu'ERAP propose aux spectatrices et spectateurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes de découvrir le cinéma Palestinien.

Face à la volonté coloniale d'effacer leur culture, les artistes palestiniens, tissant les fils de la mémoire avec les fils du présent et de l'avenir, en complicité avec des artistes du monde entier, font irruption sur la scène internationale, ambassadeurs d'un peuple debout.

Echanges Rhône-Alpes-Auvergne / Palestine – erapinfo.free.fr

Projections au NAVIRE suivies de débats avec le Collectif Solidarité Palestine

MERCREDI 2 AVRIL

• 18h : Voyage à Gaza

Un film de Piero Usberti

Documentaire. France, Italie, 2023, 68 min

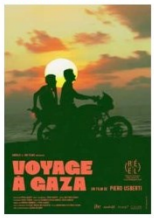

À Gaza, il faut arriver le soir au printemps, s'enfermer dans sa chambre et écouter les sons qui entrent par les fenêtres ouvertes…
Nous sommes en 2018. J'ai 25 ans et je suis un voyageur étranger.
Je rencontre de jeunes palestiniens de mon âge…

JEUDI 3 AVRIL

• 20h30 : From Ground Zero

Film collectif de 22 Artistes de Gaza

22 courts métrages. Palestine, France, Qatar, Jordanie, Émirats Arabes Unis, 2024, 112 min

Fin 2023, le réalisateur Rashid Masharawi parvient à fournir vingt caméras à des artistes vivant sous les bombardements dans la bande de Gaza, alors que la parole de ses habitant·e·s n'est presque plus audible, pour tenter d'entretenir le désir d'imaginer et de créer et parce qu'il est nécessaire d'avoir des traces de ce qui est vécu pour que la mémoire soit conservée, pour que l'histoire de l'occupation de la Palestine ne puisse être réécrite sans prendre en compte le récit des Palestiniens et particulièrement de ceux de Gaza.

SAMEDI 5 AVRIL

Palestine : culture, poésie, musique

la Bobine 5 rue de l'Airette, Aubenas

Participation aux frais libre mais nécessaire

- **18h30 : Ouverture du bar, Stands livres, docs...**
- **19h : Restauration**

14 € sur RÉSERVATION : 04 75 93 73 90 - labobine.asso@gmail.com

- **20h30 :**

- Préservation de la culture, de la mémoire et du patrimoine de la Palestine
par Jean-Claude PERRON
culturedepalestine.org
Lectures par Hélène VOLLE

- "Que ma mort apporte l'espoir, poèmes de Gaza"
Poésie, musique
par Philippe TANCELIN, poète & philosophe
et Stéphane BACHARD, joueur de oud

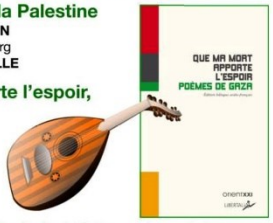

- Échanges, débat

Toutes les histoires martyres de la guerre
Demeurent éveillées dans le lit de la vie
Hachem Chaloula, poète de Gaza

En partenariat avec
- La Librairie du Tiers Temps, Aubenas
f @librairietierstemps
- La Librairie Point sur la ligne, Largentière
f @PointsurlaligneE

DIMANCHE 6 AVRIL

Suite de la programmation avec deux films au cinéma Le Navire

Stands livres, docs - Buffet entre les films

Projections suivies de débats avec le Collectif Solidarité Palestine

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail :
ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

Semaine de lutte contre le racisme systémique 18-27 mars – Privas

Programme 2025

Privas contre le racisme systémique

Banderole réalisée en 2022 au Centre Social Couleurs des liens par les enfants du quartier Lanoelet avec l'aide l'artiste François Bouguet.

Le 21 mars a été proclamé « Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » en 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Pour la quatrième année à Privas, un collectif d'associations, de fédérations et d'acteurs socio-culturels du territoire se mobilise pour organiser des évènements à cette occasion, dans un contexte ou la tolérance, le vivre-ensemble et la solidarité doivent être défendus avec force contre des extrême-droites qui n'en finissent plus de se décomplexer et un arsenal législatif contre les étrangers toujours plus répressif.

Mardi 18 mars - Cinéma Le Vivarais

1 cr du Temple

20h00 - Projection tout public : Les Barbares

Comédie accessible à tous (avec possibilité de séances en journée pour collèges et lycées professionnels).

En Bretagne, à Paimpont, le conseil municipal a voté en faveur de l'accueil d'une famille de réfugiés ukrainiens, mais ce sont finalement des Syriens qui débarquent… Film choral sur fond de déchirements entre ceux qui veulent tendre la main et ceux qui préfèrent fermer la porte.

Projection scolaire : Dounia et la princesse d'Alep

Dounia, 6 ans, quitte Alep avec quelques graines de nigelle dans la main. Accompagnée par la princesse d'Alep, elle entreprend un voyage vers un nouveau monde.

Réservations scolaires : cinemalevivarais@gmail.com (message à l'attention de Laura). Pour le financement des séances scolaires, si difficultés, contacter le MRAP. mrapca07@gmail.com

Mercredi 19 mars - Salle de la Chaumette

Bd de la Chaumette, derrière la crèche des Mobiles

GRATUIT

Organisé par la MJC Centre Social Couleurs des Liens

15h00 - Exposition interactive : "Non à la Haine !"

Ouverte à tous les jeunes et moins jeunes. Elle a pour vocation de mettre en débat des sujets sensibles, difficiles, clivants qui traversent notre société. Savoir, comprendre, agir pour dire non à la haine ! Le but de l'exposition est donc de créer un espace d'échange, de débats et de prévention où chacun apprendra à forger sa propre opinion, à résister aux haines simplistes, et à respecter l'autre.

18h00 - Atelier de "musculation politique"

Décryptage des différentes idéologies politiques à travers *La boussole des idéologies politiques* de Sébastien Hovart. Cette classification en sept familles (anarchisme, socialisme, communisme, écologisme, libéralisme, conservatisme et nationalisme) permet aux non-spécialistes de s'approprier ces notions et de participer aux débats avec plus d'aisance.

Jeudi 20 mars 20h30 - L'ATELIER

3 rue Sainte Anne, place de la république

GRATUIT

Café littéraire - organisé par la librairie la Fontaine

Présentation et lectures

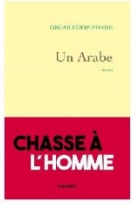

Oscar Coop-Phane auteur du roman « Un arabe »:

Racisme, instinct grégaire, rumeur, *Un arabe* regarde au microscope les rancœurs et les peurs qui crèvent le cœur de notre société.

Les ouvrages d'Eric Pessan (*Ils arrivent*) et Hervé Le Bras, démographe et historien (*Il n'y a pas de race blanche*) seront également évoqués.

Vendredi 21 mars - À partir de 18h00 - Espace Envol

Accueillis par la **Fédération des Œuvres Laïques**
bd de Chaumette, à côté de l'hotel du département

GRATUIT

"Des mots contre le racisme" - Animé par Copains du Monde du Secours Populaire

"On ne naît pas raciste, on le devient", disait Lilian Thuram.

« Le racisme est une idéologie qui prétend qu'il existerait différentes « races » humaines, et que certaines seraient inférieures aux autres. C'est une discrimination » analysent les enfants.

Les enfants Copains du Monde présenteront une œuvre commune, vivante, pour marquer notre mémoire et laisser une trace symbolique.

Avec la participation de la **chorale *La Castagne*,** qui interprétera des chants sur l'exil, des chants de luttes et des chants contre la guerre, dans toutes sortes de langues étrangères.

Samedi 22 mars - MJC Couleurs des Liens

141 rue André Philip

GRATUIT

16h30 - Accueil boissons et grignotis

17h00 - Projection documentaire : *Allons Enfants*

Au cœur de la capitale, un lycée tente un pari fou : intégrer des élèves de quartiers populaires et briser la spirale de l'échec scolaire grâce à la danse Hip Hop. Allons Enfants est l'histoire de cette expérience unique en France.

20h00 - Spectacle danse Hip-Hop

Chorégraphies interprétées par les groupes de street hip-hop de la MJC, animée par Soreilla Bouguerra.

20h45 - Concert de D'JaMaNi l'Original Prix libre

Artiste de la scène Hip-Hop Afro-Dancehall depuis plus de 10 ans, ses chansons festives et engagées sont un véritable souffle de bonne humeur et d'énergie positive transmis sur scène !

"Ambiance carnaval, médicinale pour le moral ne manquez pas l'artiste de Privas d'JaMaNi l'Original".

AMNESTY INTERNATIONAL AU CINÉMA POUR LES DROITS HUMAINS

FESTIVAL CINÉ & DÉBATS 12ÈME ÉDITION 1.03 > 31.03

GRATUIT

11 mars - 18h30 - Médiathèque de Cruas : *Emilia*
De Rafa Arroyo

Les failles du système d'accueil de l'État espagnol laissent chaque année des milliers d'immigrés sans papiers à la rue lorsqu'ils atteignent leur majorité. Emilia Lozano, militante infatigable des droits de l'homme et du mouvement féministe, dans sa lutte permanente pour la justice sociale, redéfinit le concept de famille pour nombre d'entre eux, par l'amour, l'empathie et la solidarité.

Court métrage documentaire – Belgique – 20'

A Move
De Elahe Esmaili

Elahe revient dans sa ville natale, à Mashhad en Iran, pour aider ses parents à déménager après avoir vécu 40 ans au même endroit. Influencée par le mouvement Woman-Life-Freedom, elle espère également un changement bien plus conséquent qu'un simple nouvel appartement.

Court métrage documentaire – Iran, Royaume-Uni – 27'

22 mars - 10h45 - L'Atelier à Privas :
3 rue Sainte Anne, place de la république
L'enfant à la peau blanche
De Simon Panay

Confié par son père à une équipe de chercheurs d'or, un enfant albinos cristallise tous les espoirs.

Court métrage de fiction – France – 14'

Ronde nocturne *(en présence de la réalisatrice)*
De Valentina Casadei

Un chauffeur de taxi est quitté du jour au lendemain par sa femme. Sa fille lui reproche son départ.

Ne pouvant la laisser seule à la maison, il l'emmène dans ses gardes de nuit. Au cours d'une nuit, au contact des passagers, ils n'ont d'autre choix que de se confronter. Ce sera l'occasion pour eux de renouer leur lien et de surmonter ensemble l'abandon.

Court métrage de fiction – France – 20'

27 mars - 19h30 - Foyer rural de St Vincent de Barrès : *Save Our Souls*
De Jean-Baptiste Bonnet

Après un sauvetage à hauts risques au large de la Libye, naufragés et sauveteurs vivent ensemble sur le bateau de l'ONG SOS Méditerranée, dans l'attente d'un port d'accueil. Ce temps à bord est le premier refuge des rescapés. Avec les sauveteurs, se tisse une relation faite d'écoute, de soin et de présence. Une relation comme un gilet de sauvetage.

Long métrage documentaire – France – 1h11

Partenaires : Entraide protestante, Secours Populaire, CCFD Terre solidaire, RESF, MRAP, Cercle d'Action Amnesty, L'Atelier, Fédérations des Œuvres Laïques (Espace Envol), Librairie Lafontaine, FCPE, Ville de Privas, Ardèche le département, MJC Centre Social Couleurs des liens, Cinéma le Vivarais / CGT, FSU, Confédération paysanne / les Écologistes, LFI, PCF, PS

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail : ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

National :

Compte rendu de l'audience CGT – FSU – CGC – FGR avec l'ARS AURA – 20 mars 2025

La Directrice Générale de l'ARS absente avait mandaté le Directeur Départemental pour nous recevoir.

Ce dernier étant p ris à la Préfecture, c'est finalement, le Docteur Eric STAMM, médecin conseil du versant médico-social, qui nous a reçu.

Cela montre un manque de respect de l'ARS vis-à-vis des O.S.

Position des O.S. :

CGT : On a dénoncé la faible évolution de l'ONDAM (objectif national de dépenses assurance maladie) pour 2025 avec une augmentation de 3,4 %, très en retrait de l'évolution tendancielle estimée par les pouvoirs publics, soit 4,7 %, sachant que les besoins estimés par la CGT sont de + 7 à 8 %.

Avec 265,9 milliards d'euros, on est très loin des dépenses militaires (413 milliards sur 7 ans) auxquelles MACRON veut rajouter 118 milliards pour l'effort de guerre européen.

Les dépenses pour les établissements de santé (dont l'hôpital public) sont inférieures à celle de la médecine de ville (essentiellement les libéraux). Quant au médico-social, il reste le "parent pauvre" des financements, avec 66% des EHPAD en déficit aujourd'hui (contre 27 % en 2.000).

Nous avons exigé des mises en formation d'étudiants en médecine en nombre plus important que les 12.000 programmées en 2025 pour 15.000 départs prévisibles de médecins ; avec la réouverture d'universités et la formation de maitres de stages.

Nous avons préconisé qu'un effort significatif soit engagé pour ouvrir des centres de santé publics avec des médecins salariés par la sécu appliquant le tiers payant et ne pratiquant pas de dépassements d'honoraires.

Nous avons pris pour exemple le nouveau centre de santé de Romans. Géré par le groupe mutualiste OXANCE / SOLIMUT, en dénonçant les retards pour Bourg les Valence et le refus de la maire de Portes les Valence d'ouvrir un centre de santé.

Nous avons évoqué les nombreux avantages qu'offre un centre de santé :

- Travail en équipe sans contrainte de travail administratif.
- Meilleure coordination avec les établissements de santé (hôpital, EHPAD…).
- Volonté des jeunes finissant leurs études pour une meilleure vie de famille.

Nous avons évoqué la situation critique de trois départements sur notre région en densité de médecins pour 100.000 habitants.

- Ain : 99
- Ardèche : 121
- Drôme : 144

Alors que la moyenne nationale est de 147.

Nous avons également évoqué le manque de moyens pour les aides à domicile :

- Formation
- Reconnaissance des conditions de travail

FSU : a évoqué les délais d'attente de plus en plus importants aux urgences et le nombre de personnes sans médecin traitant (près de 6 millions)

- Coût de la santé de plus en plus cher avec un transfert sur les complémentaires santé. 5 % des français sans complémentaire.
- Egalité salariale F/H rapporterait 6,6 milliards d'euros à la sécu.
- Besoin d'une fiscalité juste.

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail :
ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

FGR : évoque le bilan du D.L. sur le coût moyen des EHPAD

- Déficit des EHPAD du principalement au désengagement de l'Etat.
- Financement de l'aide à domicile privée par des fonds publics.

CGC : La prévention est importante pour vivre plus longtemps en bonne santé (les femmes défavorisées).

- Métiers du médico-social pas assez attractifs (salaire, CT)
- Dépistage tout au long de la vie nécessaire
- Souhaite un accueil dédié aux personnes âgées à l'hôpital
- Besoin de soins palliatifs de qualité
- Nouvelles contraintes des taxis conventionnés

Réponses du Docteur STAMM :

- Evoque l'abandon fréquent (25 %) des étudiants en cours de formation
- Actions en cours pour aider à un complément de compétences
- De nombreuses questions posées relèvent de l'Assurance Maladie et ne peut donc pas répondre
- Evoquer des alternatives à la médecine :
  - Médico-bus
  - Assistants médicaux en tant qu'alternative à l'acte
  - Télémédecine notamment dans les EHPAD
  - Besoin de plus de médecins coordinateurs et médecins traitants dans les EHPAD
  - Des délégations de taches sont possibles dans de cas limités :
    - *Infirmières*
    - *Kinés*
    - *Pharmaciens*
  - Les infirmières en pratique avancée (IPA) peuvent aussi être une solution.
  - 5 territoires n'ont pas de CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)
  - Les médecins ne veulent plus travailler seul et le centre de santé avec du travail en équipe est une bonne solution.
  - Des investissements sont prévus avec le soutien de sociologues.
  - Evoque les abus des transports sanitaires qui pèsent sur le budget de la sécurité sociale.
  - Besoin de présence d'infirmiers de nuit dans les EHPAD (seulement 50 % pourvus)
  - Evoque les actions d'équipes mobiles de soins palliatifs.

Devant le peu de temps dont nous disposions pour débattre de toutes ces questions, et au vu du manque d'un responsable politique de l'ARS, nous avons demandé une réponse écrite de l'ARS aux nombreux sujets que nous avons abordés dans les prochains jours.

Le docteur STAMM fera la proposition à la Direction de l'ARS avec un avis favorable.

Ces réponses, au-delà de ce compte-rendu écrit, seront communiquées à nos structures afin d'en débattre.

L'objectif est de redemander ensuite une nouvelle audience avec plus de temps et l'assurance d'avoir un responsable politique de l'ARS en face de nous.

Pour la délégation

Daniel BLACHE

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail :
ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

Expression libre sur une question d'actualité

La CGT condamne l'assassinat d'un militant de la confédération paysanne

Nous éprouvons un profond sentiment d'incompréhension et de colère face à cette situation inacceptable. Il est inadmissible que les agricultrices, agriculteurs et les responsables syndicaux soient ainsi pris pour cible. Ces actes de violence, qui s'inscrivent dans un climat de tensions grandissantes, ne devraient en aucun cas être tolérés.

Il est important de rappeler que Pierre Alessandri avait déjà été victime d'un incendie criminel sur son exploitation en 2019, un événement qui souligne la gravité et la récurrence des attaques dont il faisait l'objet. Ces agressions ne sont pas de simples faits isolés : elles traduisent une volonté manifeste de faire pression sur celles et ceux qui défendent une autre vision de l'agriculture et du développement agricole en Corse.

Au-delà de l'atteinte aux biens et aux personnes, c'est la liberté d'expression syndicale et la diversité des modèles agricoles qui sont menacées. De tels actes suscitent une vive inquiétude quant à l'avenir du monde paysan sur l'île et la capacité de chacun à défendre ses convictions sans craindre pour sa sécurité.

La CGT condamne cet acte ignoble et apporte tout son soutien à la confédération paysanne, à sa famille et ses proches.

Paris, le 25 mars 2025

Forte mobilisation de la société civile contre le racisme malgré des entraves policières

Contre tous les racismes, pour l'égalité des droits, nous avons été au moins une centaine de milliers de personnes à marcher dans près de 200 villes et villages partout en France. Nous nous réjouissons du succès de cette mobilisation, qui a montré le visage de la société solidaire que nous voulons. Cette mobilisation unitaire organisée par le collectif « Né·es ici ou venu·es d'ailleurs » et par la Marche des solidarités démontre qu'il existe dans ce pays une force issue de la société civile qui ne laissera pas impunément l'extrême droite, et ceux qui la copient au plus haut niveau de l'Etat, distiller leur venin.

Alors que l'extrême droite attend patiemment son heure, que le gouvernement reprend une grande partie de ses obsessions et idées, que certains médias accueillent un racisme de plus en plus décomplexé, les manifestations du 22 mars 2025 ont montré que nous ne sommes pas condamné·es au repli sur soi et à la haine de l'autre. Nous avons aussi affirmé notre solidarité à l'égard de celles et ceux dont les droits fondamentaux sont menacés par des régimes autoritaires à travers le monde.
Notre collectif entend s'inscrire dans le temps long pour amplifier la contre-offensive dont le 22 mars 2025 aura été un moment clé. L'agression antisémite du rabbin d'Orléans, Arié Engelberg, le jour même de notre mobilisation, nous choque et nous attriste, montrant le travail qui reste à accomplir conjointement face au racisme et à l'antisémitisme, dans un contexte où les agressions se multiplient.

La marche parisienne a été entachée de violences policières, l'avant de la manifestation ayant été gazée à plusieurs reprises et chargée violemment par les forces de l'ordre. La charge contre les banderoles de tête, à une rue de la place de la Nation, lieu de la dispersion, interroge sur les objectifs de cette manœuvre disproportionnée.
Nous exprimons notre entière solidarité à l'égard des militant·es des collectifs de sans-papiers dont certain·es ont été matraqué·es sans ménagement. Cette dérive qui porte atteinte au principe fondamental de la liberté de manifestation appelle des explications de la part du préfet de police et l'ouverture d'une enquête afin de déterminer la chaîne de responsabilité qui a permis de telles exactions.
Nous demandons également la levée sans délai des obligations de quitter le territoire (OQTF) visant les jeunes mineur·es de la Gaité lyrique et affirmons notre solidarité indéfectible à l'égard de leurs revendications légitimes.

Malgré de telles intimidations, nous continuerons à lutter pied à pied contre le poison du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie et pour une société de solidarité, d'égalité, de justice, et de respect des libertés.

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail :
ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES

la cgt

Déclaration à la presse

Soutien à notre camarade Céline Verzeletti

- Parce que la liberté d'expression n'est jamais acquise,
- Parce que la lutte contre les idées d'extrême-droite, le racisme, la *LGBTQIA+phobie* et toutes les discriminations sont encore d'actualités,

La CGT est solidaire de notre camarade Céline Verzeletti qui fait l'objet d'une citation à comparaitre devant le tribunal d'Aix-en-Provence.

Ce qui lui est reproché (reproches de Jean-Marie Argoud) seraient des injures publiques.

Dans les faits, Céline Verzeletti, alors membre du bureau confédéral de la CGT, était co-secrétaire générale de l'UFSE-Cgt, et à ce titre, directrice de publication du site internet UFSE. C'est par l'intermédiaire de ce site qu'un tract du syndicat CGT de la Cour Nationale du Droit d'Asile a diffusé l'information suivante : « *le 24 octobre 2023, la CNDA a prononcé la récusation de M. Jean-Marie Argoud, rapporteur public au tribunal administratif de Marseille, et président vacataire de formation de jugement à la CNDA depuis octobre 2021, en jugeant que les opinions d'extrême-droite qu'il exprimait publiquement sont incompatibles avec l'impartialité qui est attendue d'un juge de l'asile* ».

Soyons très clairs, la citation à comparaitre pour injures publiques est sans fondement mais certainement très politique de la part de monsieur Argoud !

La CGT dénonce et condamne la multiplication des convocations, des mises en examens, des traductions devant les tribunaux - voire des condamnations - des militant·es du mouvement syndical, associatif et politique.

La CGT se tient et se tiendra aux côtés de toutes celles et ceux, des syndicalistes et des responsables syndicaux luttant, notamment, contre les positions xénophobes, racistes, sexistes et homophobes, pour la défense des services publics et une Fonction publique fondés sur les principes d'égalité de traitement, de responsabilité et d'indépendance.

La CGT apporte son total soutien à notre camarade Céline Verzeletti pour que la vérité des faits ne soit pas contestée et que justice lui soit rendue.

Soyons nombreux et nombreuses le 3 avril à 13h devant le tribunal d'Aix-en-Provence.

Montreuil, le 25 mars 2025

Relations presse confédérales / 01 55 82 82 64 / **presse@cgt.fr**
© 2024 servicepresse.cgt.fr

Travail par fortes chaleurs, la Direction Générale du Travail (DGT) renonce à prendre des mesures de protections efficaces

Début 2025, la direction générale du travail faisait paraitre son bilan de la gestion de la vague de chaleur 2024. Il s'agit de la consolidation de remontées qualitatives des 1 717 interventions des agents de l'inspection du travail en vertu de l'instruction DGT du 6 juin 2024.

Des constats alarmants

Selon la DGT, *« les constats révèlent des situations de travail parfois très dégradées et alarmantes »* y compris en phase de vigilance verte correspondant à la veille saisonnière sans vigilance particulière.
Outre le secteur du BTP, des situations à risque sont constatées dans le secteur du commerce (magasins et entrepôts), de la restauration, de la boulangerie…

En période de vigilance jaune et orange, les constats concernent notamment l'absence de fourniture d'eau, de l'eau à température ambiante jusqu'à 35°c ne permettant pas de se rafraichir, l'absence de locaux sanitaires, l'absence d'ombre ou d'aménagement des horaires pour les travailleurs en extérieurs (BTP, agriculture, spectacle vivant, sécurité…). Concernant les locaux de travail, la DGT relève l'absence ou le non-fonctionnement des systèmes de ventilation, débouchant sur des relevés dépassant parfois les 40°C.

Concernant les accidents de travail en lien probable avec la chaleur, la DGT a retenu après analyse 7 accidents du travail mortels et 4 accidents graves, étant précisé que la majorité des accidents mortels et la moitié des accidents graves ont eu lieu en période de vigilance verte.

Quelques jours après la parution de ce bilan, la même DGT a saisi les organisations syndicales et patronales du Comité d'Orientation des Conditions de Travail (COCT) de deux projets, un décret et un arrêté, sur le même sujet. Force est de constater qu'ils ne répondent pas à l'objectif annoncé de protéger efficacement les travailleurs et travailleuses comme l'ont dénoncé les représentant·es CGT.

Parmi les nouvelles mesures annoncées, la DGT entend étendre l'obligation de « température convenable » des locaux de travail à toutes les saisons. Le hic, c'est que le ministère refuse toujours d'indiquer quelles seraient les températures convenables en été ou en hiver. Cela limite très fortement la possibilité de constater une infraction ou, pour les travailleur·ses, d'utiliser leur droit de retrait en s'appuyant sur des références réglementaires opposables. Bref, rien de contraignant pour les employeurs et aucune interdiction de laisser les locaux à 12°c en hiver ou de faire travailler sous des hangars à 40°C l'été !

En second lieu, la DGT annonce la création d'un nouveau chapitre réglementaire concernant la *« prévention des risques liés aux épisodes de chaleur intense »*. Alors même qu'elle constate qu'une majorité d'accidents de travail mortels ont eu lieu pendant la période verte, les mesures de ce nouveau chapitre ne trouveraient à s'appliquer qu'en cas de vigilance jaune ou orange définie par Météo France ! Ainsi, plutôt que d'opter pour des mesures pérennes tout l'été, le Ministère entend complexifier les choses au rythme des alertes, certaines ne durant parfois que 24h, et en fonction des zones géographiques concernées.

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail :
ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

Cela est d'autant plus absurde que les températures relevées au sein des locaux de travail ne sont pas en lien direct avec la température extérieure. En effet, l'utilisation d'équipements de travail produisant de la chaleur, l'importance des surfaces vitrées, la non-isolation des toitures, l'absence ou dysfonctionnement des installations d'aération, etc, nombre de tous ces paramètres peuvent exposer les travailleur·ses à des risques graves, même en absence d'alerte de niveau jaune ou orange,.

Pour un décret censé protéger les travailleur·ses, la DGT limite l'application des nouvelles mesures à l'évaluation préalable des risques par l'employeur. Ainsi, tant que l'employeur n'a pas identifié un risque d'atteinte à la santé, la mise en œuvre des mesures complémentaires n'a aucun caractère obligatoire !

Ces nouvelles mesures comme l'adaptation du travail et notamment des horaires, le report du travail physique en cas de risque imminent, la mise à disposition d'un endroit ombragé pour les travailleur·ses en extérieurs, la mise en œuvre d'un dispositif de signalement en cas de malaise relèvent pourtant de la prévention primaire et devraient être appliquées toute l'année !

Aucun nouveau moyen d'action efficace pour l'inspection du travail.

Alors que la DGT indique dans son bilan que *« Plusieurs DREETS ont souligné que l'absence de moyen juridique contraignant et rapide ne permet pas une action efficace pour protéger les travailleurs et obtenir des mises en conformité »*, rien n'est prévu pour changer les choses.

Malgré les annonces d'Olivier DUSSOPT de septembre 2023, la DGT n'a pris aucune mesure pour inclure le *"manquement caractérisé aux préconisations relatives à la protection des travailleurs en cas de fortes chaleurs"* aux motifs d'arrêts d'activités ou de travaux pouvant être prononcés par les inspecteurs du travail. Cela est d'autant plus dommage que ces décisions applicables immédiatement ne sont quasiment jamais contestées devant la juridiction administrative et permettent de résoudre les difficultés rencontrées en quelques jours seulement.

En lieu et place, la DGT entend instaurer une nouvelle mise en demeure préalable à la rédaction d'un procès-verbal d'infraction dans le cas où l'agent·e de contrôle de l'inspection constate l'insuffisance des mesures de prévention concernant un risque d'atteinte à la santé et à la sécurité des travailleurs lié aux épisodes de chaleur intense. Malheureusement, cette mise en demeure n'a aucun effet immédiat pour les travailleur·ses concerné·es, l'employeur ayant un délai minimal de 8 jours pour établir des mesures de prévention.
Pire encore, tout recours est suspensif sachant que l'absence de décision de la DREETS vaut annulation implicite de la décision de l'agent·e de contrôle.

A quelques semaines de la journée internationale de commémoration des travailleur·ses mort·es ou blessé·es au travail (28/04/2025), gouvernement et DGT doivent revoir leur copie.

Montreuil, mars 2025

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES

Communiqué de presse

La volonté de suppression des CESER comme d'autres organismes consultatifs : une nouvelle attaque inacceptable contre la démocratie

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de simplification de la Vie économique par l'Assemblée nationale, différents groupes, LIOT, RN et LR principalement, ont déposé ou défendu plusieurs amendements en commission spéciale pour supprimer de nombreux conseils, comités et agences indépendantes.

Certaines suppressions ont été rejetées mais plusieurs ont été adoptées, dont celles des Conseils Economiques Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER). Un amendement voté en commission supprimerait donc les CESER, s'il était voté à l'Assemblé nationale lors de l'examen du projet de loi en séance publique prévu du 8 au 11 avril 2025.

Les CESER, comme le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), sont des éléments fondamentaux de la démocratie : les CESER sont complémentaires des Conseils régionaux et de leur exécutif, et le CESE des deux autres assemblées constitutionnelles que sont l'Assemblée nationale et le Sénat. Ils portent l'expression de la société civile organisées, notamment des organisations syndicales de salariés et d'employeurs et des associations. Leurs propositions et leurs recommandations sont larges et relaient des paroles citoyennes, de travailleuses et travailleurs. Au-delà de leur mission consultative, les CESER ont également la mission de « concourir à l'administration de la Région », en étant au plus près des territoires.

Les CESER et le CESE sont un des rares endroits où des personnes aux intérêts contradictoires parviennent à débattre, confronter leurs points de vue et à proposer ensemble des solutions aux grandes problématiques du pays. Ce sont également les seules institutions où sont représentées les organisations étudiantes et mouvements de jeunesse.

Une partie des politiques et des parlementaires ne cible pas seulement le CESE et les CESER. Sous prétexte de simplification, d'un « mille-feuille trop complexe » et de « coûts trop importants », ce projet de loi vise aussi à la suppression de très nombreuses instances consultatives qui ont notamment pour objet l'évaluation des politiques publiques et qui permettent de donner la parole et de recueillir l'avis des citoyens et des organisations qu'ils se donnent, dont les organisations syndicales. Il s'agirait entre autres de la remise en cause de la Commission Nationale du Débat Public, de commissions d'évaluation de nombreuses politiques publiques ou de commissions de contrôle indépendantes, tout cela dans une volonté inavouée d'affaiblir les contre-pouvoirs dont dispose notre démocratie.

Pour la CGT, c'est une attaque sans précédent et inacceptable. Ces outils, dont les CESER, doivent absolument être conservés.

La CGT dénonce la multiplication des attaques contre la démocratie, dont toutes celles en cours pour supprimer des normes, des règles, des protections, des droits sociaux et environnementaux ou pour ne pas reconnaitre le rôle des associations et des organisations syndicales.

Relations presse confédérales / 01 55 82 82 64 / **presse@cgt.fr**
© 2024 servicepresse.cgt.fr

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES

Dans ce moment, elle appelle les parlementaires à garantir une démocratie réelle et vivante à travers leurs votes.

Montreuil, le 26 mars 2025

© 2024 servicepresse.cgt.fr

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail :
ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

SÉMINAIRE
« SYNDICALISME ET LIBERTÉ »

Jeudi 27 mars 2025 (13h30 - 16h30)

Institut de Recherches de la FSU, 22 rue Malmaison - 93170 Bagnolet
(Métro : Gallieni - Ligne 3)

inscription obligatoire : institut@institut.fr ou ihs@cgt.fr
(le lien webinaire vous sera envoyé par retour d'inscription).

Jeudi 27 mars 2025 - 13h30 à 16h30

Le syndicalisme et le combat pour les libertés

Exploration historique et conceptuelle des articulations entre travail, syndicalisme et liberté,
*par **Claude Didry**, sociologue, CNRS, sociohistoire du travail, du droit du travail et des relations professionnelles, sociologie des dynamiques juridiques.*

Le genre au/et du travail : repenser le travail pour l'émanciper ?
*par **Amandine Tabutaud**, professeure d'histoire, docteure en histoire contemporaine*.*

Développer de nouvelles capacités d'action pour transformer le travail. Retour sur le chantier « travail et émancipation » (2008-2015)
*par **Marie-Laurence Bertrand**, syndicaliste, ancienne membre du Bureau confédéral de la CGT, Bureau IHS CGT.*

La liberté académique : définition complexe, fragilisation en cours
*par **Jean-Michel Minovez**, historien, syndicaliste, professeur d'histoire à l'Université de Toulouse 2, Bureau national du SNESup-FSU, responsable du secteur recherche, Président de l'Université de Toulouse 2 (2012-2016).*

* Auteure d'une thèse soutenue en 2023 intitulée *Les genres à l'épreuve de la désindustrialisation : ouvrières de Seine-Saint-Denis et de Haute-Vienne (années 1950-2000).*

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail :
ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

Informations pratiques

Entrée libre
Merci toutefois de vous inscrire
(préciser si vous souhaitez y assister sur place ou à distance via Zoom/Facebook)

Pour participer aux séminaires :
inscription obligatoire : institut@institut.fr ou ihs@cgt.fr
(le lien webinaire vous sera envoyé par retour d'inscription)

Présentation du séminaire

Dans un contexte où se juxtaposent, en ce début du XXIe siècle, des crises majeures - économiques, sociales, écologiques et politiques - la nécessité de réfléchir et débattre collectivement s'impose plus que jamais. Alors que le capitalisme productiviste démontre son incapacité à surmonter ses propres contradictions, un espace s'ouvre en effet aux forces de progrès et de justice sociale afin d'inventer un autre avenir.

C'est pourquoi, après l'organisation d'une série de séminaires portant sur « Syndicalisme et égalité », nos deux Instituts ont décidé de poursuivre leur travail commun en abordant une autre thématique majeure, celle de la liberté.*

Quatre séances composent ce séminaire. La première, introductive, a eu lieu le 29 janvier 2024. La deuxième, qui s'est déroulée le 3 octobre 2024, a traité du combat pour les libertés. La troisième, prévue le 27 mars 2025, sera centrée sur la liberté dans le travail, la liberté du travail. Enfin, le 24 juin 2025, aura lieu la séance conclusive qui abordera le thème de la liberté au sein du syndicalisme.

* *Paul Devin, Gilbert Garrel (coord.),* Syndicalisme et égalité, *éd. Arbre Bleu, Nancy, 2022, 178 pages.*

LES AUTRES SÉANCES À VENIR :

Mardi 24 juin 2025, siège de la CGT
La liberté au sein des syndicats

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail :
ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

INTERNATIONAL :

Montreuil, 21/03/2025

Secrétariat Général
01 55 82 83 06
cabsg@cgt.fr

Nos Réf. SB-MR/IM/2025.032.

A l'attention :

Héctor Daer,
Secrétaire général CGT República Argentina.
Hugo Yasky,
Secrétaire général de la CTA de los Trabajadore.
Hugo Godoy,
Secrétaire général CTA Autónoma.

Objet : Courrier de solidarité avec les travailleuses et travailleurs d'Argentine

Chères et chers camarades,

Nous avons appris avec effroi la violence de la répression qui s'est abattue sur la manifestation du 12 mars dernier à Buenos Aires. Nous souhaitons exprimer en premier lieu toute notre solidarité avec les personnes blessées, arrêtées ou traumatisées par les actions assumées du gouvernement argentin. En particulier, nous avons une pensée pour Pablo Grillo et ses proches, victime directe de la haine que porte l'extrême-droite au journalisme indépendant.

Le fait que cette répression soit dirigée contre les mobilisations des retraité.es et de leurs soutiens est hautement symbolique du profond mépris de l'extrême-droite argentine vis-à-vis de sa population et de la nature profonde de son projet politique et social.

La solidarité intergénérationnelle, et le droit à une retraite digne, sont au fondement de nos sociétés démocratiques et des droits acquis de haute lutte par le mouvement ouvrier. Ce n'est pas un hasard si Milei s'attaque avec une telle intensité à la population retraitée qui incarne, en Argentine, la mémoire de la lutte contre la dictature et ses horreurs.

Nous sommes particulièrement inquiets de la réponse de Milei et Bullrich qui constitue une attaque directe contre vos droits fondamentaux et une nouvelle étape dans l'escalade autoritaire et fascisante. Nous ne le répéterons jamais assez, les libertés de manifestation, d'expression et d'association, ne sont pas négociables. Et l'État doit en garantir l'exercice.

Avec l'arrivée de Trump, l'extrême-droite se sent pousser des ailes. Ce que nous pouvons désormais appeler l'axe international néofasciste Trump-Netanyahu-Poutine, et dont Milei est membre, est le danger principal qui pèse sur le mouvement ouvrier et ses conquêtes démocratiques et sociales.

Alors, chères et chers camarades, face à cette volonté de neutraliser la classe travailleuse et ses organisations de la plus brutale des manières, je tenais à vous adresser une fois encore toute la solidarité de la CGT et de ses organisations. Nous-mêmes, ici en France, sommes confronté.es à l'ombre grandissante de l'extrême-droite et au développement de ses idées nauséabondes dans la société. La lutte contre l'extrême-droite est une priorité pour notre organisation et la solidarité internationale pour y faire face est une impérieuse nécessité.

Nous serons de tout cœur avec vous pour les mobilisations du 24 mars pour « la MÉMOIRE, la VÉRITÉ et la JUSTICE ! » et nous sommes persuadés que le peuple argentin et ses organisations de travailleurs et travailleuses répondront à la hauteur des attaques qui lui sont faites !

Nous participerons, à Paris, à un rassemblement de solidarité, le lundi 24 mars, en mémoire de la dictature et contre le gouvernement fascisant et liberticide de Milei. Cet évènement se fait conjointement avec des associations de citoyens argentins en France, d'autres organisations syndicales et des partis progressistes.

Soyez-surs que nous y porterons vos luttes et vos paroles.

Vive la solidarité internationale !

Sophie Binet,

Secrétaire Générale de la CGT

confédération générale du travail - 263 rue de Paris - 93516 Montreuil cedex - Tél. : 01 55 82 80 00 / http://www.cgt.fr

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail :
ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES

la cgt

Déclaration de la CGT

Déclaration de la CGT en CNH : la reconstruction de Mayotte doit s'accompagner de mesures bénéficiant à tous les Mahorais.es

Le CNH, Conseil National de l'Habitat, s'est réuni ce jour, de manière exceptionnelle pour examiner deux décrets relatifs à la reconstruction de Mayotte, après l'adoption de la Loi d'urgence Mayotte le 12 février dernier.

De manière générale, les deux décrets examinés dans ce contexte d'urgence, ont recueilli de notre organisation un avis favorable.

Pour autant, la CGT a exprimé des réserves. Les décrets ne peuvent se substituer à l'engagement d'un plan d'urgence de reconstruction de logements sans assouplissements des règles notamment pour les logements sociaux. Pour la CGT, nous avons également indique que dans ce cadre, le CNH puisse jouer pleinement son rôle par anticipation sur les textes futurs.

Pour la CGT, prendre des mesures d'urgence ne peut remplacer la mise en place du fonds d'indemnisation annoncé par le Président de la République. Alors que ces annonces ne voient pas le jour, dans le même temps, 450 millions d'euros sont alloués sous forme d'un fonds d'investissement pour financer l'industrie de la défense.

Pour la CGT, il est nécessaire d'engager un plan pérenne, pour des logements de qualité et durables, au vu des catastrophes climatiques subies à Mayotte. Cela sous-entend de donner un coup de pouce à la transformation de l'ensemble de l'habitat (type bidonville – tôles) afin de répondre à tous les aléas naturels.

S'agissant des mesures des décrets, pour la CGT, le PTZ ne pourra bénéficier à tous les Mahorais, du fait de la limite d'âge et de l'exclusion des personnes inscrites sur le fichier de la Banque de France et devra bénéficier à l'ensemble de la population touchée par la catastrophe en raison du cout de la vie élevé. Les habitants mettent toute une vie à construire leur logement.

S'agissant du crédit d'impôts, alloué dans le cadre du fonds de garantie, il n'est pas concevable que les organismes préteurs privés puissent en tirer des bénéfices, notamment, dans le cadre de dispositions faisant suite à des catastrophes humanitaires. Pour la CGT, il serait de bon ton de favoriser les moyens d'interventions des acteurs publics tels que la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Agence Française de Développement.

L'engagement des délais et respect des devis par les entreprises, ne doit pas éviter l'intégration des exigences sociales pour ces entreprises en sus de ce qui est visé à l'art 5 et 24 du décret. Ces deux articles sont relatifs à l'avance remboursable ne portant pas intérêt visant à financer les travaux de reconstruction, de réhabilitation ou d'amélioration accessoires aux travaux de réhabilitation de logements situés dans le Département de Mayotte.

Pour la CGT, il faut des mesures d'urgence pour permettre l'encadrement et la transparence sur la fixation du prix des matériaux. Cette priorité qui n'est pas pointé dans les décrets, doit faire l'objet d'une

Relations presse confédérales / 01 55 82 82 64 / **presse@cgt.fr**
© 2024 servicepresse.cgt.fr

attention particulière de l'État s'agissant aujourd'hui, d'un coût supérieur de 50 % par rapport à la Métropole, et 25 % par rapport à la Réunion.

La CGT, par sa déclaration en CNH souhaite donc alerter pour que les textes sur l'habitat et le logement, relatifs à la mise en œuvre de la loi d'urgence, ne se substituent pas à la nécessaire réponses aux besoins sociaux et environnementaux.

Montreuil, le 27 mars 2025

© 2024 servicepresse.cgt.fr

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail :
ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/

Plan de Formation de l'UD CGT 07 pour l'année 2025

PLAN DE FORMATION 2025 Union Départementale Ardèche			LEGENDE: Être acteur toute sa vie / Outiller au mandat / Outiller à la responsabilité	
Libellé	**Lieu**	**Durée**	**Dates**	**Legende**
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	La Voulte	1 jour	6 novembre	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Le Cheylard	1 jour	10 juin	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Le Teil	1 jour	25 février et 7 octobre	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	UD Privas	1 jour	19 juin	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Tournon	1 jour	18 avril	
Participer à la vie de la CGT mod.3 2024 (1er niveau)	UD Privas	3 jours	17 au 19 février	
Participer à la vie de la CGT mod.1 (1er niveau)	UD Privas	3 jours	19 au 21 Mars	
Participer à la vie de la CGT mod.2 (1er niveau)	UD Privas	2 jours	12 au 13 juin	
Participer à la vie de la CGT mod.3 (1er niveau)	UD Privas	3 jours	15 au 17 octobre	
Développer la démarche CGT mod.1 (2ème Niveau)	UD Privas	5 jours	24 au 28 novembre	
Développer la démarche CGT mod.2 (2ème Niveau)	UD Privas	5 jours	19 au 23 janvier 2026	
FORMATIONS PRUDIS - Conseiller.es Prud'Hommes				
Journée préparatoire AG CPH Aubenas janvier 2026	UL Aubenas	1 jour	octobre-novembre-décembre	
Formation BCO	UD Privas	5 jours	10 au 14 mars	
FORMATIONS DLAJ				
Journée d'etude DLAJ tout mandat	UL Le Teil		avril	
Journée d'etude DLAJ tout mandat	UL Le Teil		juin	
Journée d'etude DLAJ tout mandat	UL Le Teil		octobre	
Journée d'etude DLAJ tout mandat	UL Le Teil		décembre	
Conseiller du salarié (présentation du mandat)	UD Privas	1 jour	29 avril	
Conseiller du salarié (prise de mandat)	UD Privas	3 jours	du 3 au 5 septembre	
FORMATIONS SPECIFIQUES UNION DEPARTEMENTALE				
Collectif de direction (CE UD Ardèche)	A définir	3 jours	29 septembre au 1er octobre	
COGITIEL	Privas	2 jours	17 au 18 mars / 17 au 18 novembre	
Eco-CSE	Privas	5 jours	3 au 7 mars	
Santé, Sécurité et Conditions de Travail	Privas	5 jours	31 mars au 4 avril	
Combattre syndicalement les idées d'extrême-droite	Privas	2 jours	2 au 3 juin	
Agir contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)	Privas	3 jours	21 au 23 mai	
Formation avec les Instituts du Travail				
Mobiliser le code du travail (avec l'institut de formation syndicale de Lyon)	Privas	3 jours	1 au 3 décembre	
JOURNEES CARSAT				
Accident de Travail / Maladies Professionnelles	Privas	2 jours	A determiner	
RPS (Risques psycho-sociaux) TMS	Privas	2 jours	5 au 6 juin	
* NOUVEAUTES * FORMATIONS EN DIRECTION DES RETRAITé-es et PRE-RETRAITé-es				
Découvrir le syndicalisme retraité	Privas	1 jour	25 au 26 mars	
Union Locale d'AUBENAS				
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Aubenas	1 jour	7 février	
Comprendre sa fiche de salaire	Aubenas	1 jour	4 avril	
Comprendre sa fiche de salaire	Aubenas	1 jour	10 octobre	
Union Locale d'ANNONAY				
CoGiTiel	Annonay	2 jours	27 et 28 janvier	
Formation de formateurs	Annonay	5 jours	17 au 21 février	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Annonay	1 jour	19 mars	
NAO, gérer un conflit et rédiger un tract	Annonay	3 jours	26 au 29 mars	
Eco CSE	Annonay	5 jours	14 au 18 avril	
Défenseur, Conseillers du salarié	Annonay	5 jours	19 au 23 mai	
SSCT	Annonay	5 jours	2 au 6 juin	
Délégué Syndical	Annonay	3 jours	16 au 18 juin	
ECO-CSE	Annonay	5 jours	6 au 10 octobre	
Fiche de paie	Annonay	2 jours	14 et 15 octobre	
Développer la démarche CGT	Annonay	5 jours	3 au 7 novembre	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)	Annonay	1jour	12 novembre	
SSCT	Annonay	5 jours	17 au 21 novembre	
Retraites du Privé	Annonay	3 jours	26 au 28 novembre	
Participer à la vie de la CGT	Annonay	5 jours	1er au 5 ???	
RPS (Risques psycho-sociaux) CARSAT	Annonay	2 jours	date à définir	
Référent harcelement	Annonay	1 jour	date à définir	
USDSAS (Union Syndicale Départementale de la Santé et de l'Action Sociale)				
CSE - Comité Social d'Etablissement	Privas	5 jours	du 19 au 21 février et du 2 au 3 avril	
Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT)	Privas	5 jours	du 30 septembre au 2 octobre et du 4 au 5 novembre	
Conseil Médical		3 jours	date à définir	
Journée d'étude				
Module formateur "S'impliquer dans la CGT"		1 jour	date à définir	
Conseillers du salarié		1 jour	date à définir	
CSDSP (Coordination Syndicale Départementale des Services Publics)				
Bulletin de salaire		1 jour	date à définir	
Différents contrats de la Fonction Publique		1 jour	date à définir	
Comité médical		2 jours	date à définir	
Statuts Fonction Publique		*5 jours*	date à définir	
S'impliquer dans la CGT (Accueil)		1 jour	date à définir	

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Ardèche

25 av. de la Gare - 07000 PRIVAS cedex
Tel. 04 75 66 76 66 - mail :
ud07@cgtardeche.org
https://udcgt07.wordpress.com/